

*L'Etat maintient son engagement et sa responsabilité
pour le droit à l'information et à l'éducation à la sexualité
pour toutes et tous.*

L'Etat s'engage à rétablir, la ligne du conseil conjugal et familial, à hauteur du budget réalisé en 2008, soit 2,6 millions d'euros pour 2009, 2010 et 2011 et ce, pour l'ensemble des associations intervenant dans l'ensemble des Etablissements d'information, de conseil conjugal et familial (EICCF).

L'Etat a affirmé vouloir cet engagement pérenne. Cette ligne budgétaire avait été initialement diminuée de 42% dans la loi de finances 2009. Dans le protocole signé par Le Planning Familial, le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville et la ministre de la santé, les financements de l'ensemble des EICCF sont fixés « *sous réserve de décisions ultérieures de nature à compléter ces financements* ».

Pour Françoise Laurant, Présidente nationale du Mouvement Français pour Le Planning Familial «*Ainsi, il s'agit de maintenir les missions essentielles assurées par les EICCF dont Le Planning Familial. Les discussions ont cependant montré la nécessité de clarifier et de rendre visibles les missions du conseil conjugal et familial aux yeux de l'opinion, des partenaires sociaux et des décideurs. Ce protocole le prévoit. Nous y prendrons toute notre part*».

Nous serons très attentifs à la transcription des orientations de ce protocole par les DRASS et les DDASS et à la traduction budgétaire que celles-ci en feront dans le cadre des conventions passées avec nos 70 associations en leur qualité d'EICCF.

Nous sommes d'ores et déjà prêts à engager la nouvelle phase de travail avec les EICCF et l'Etat, telle que le protocole la prévoit, pour qu'à partir des missions et de la prise en compte des besoins de la population, la définition des futurs moyens soit en adéquation avec ces besoins dès 2010 et 2011.

Par ailleurs, ce protocole précise, à la demande de l'Etat, pour la même période 2009/2011, des engagements déjà conclus avec l'Etat par Le Planning Familial sur d'autres de ses activités à hauteur de 861.800 euros

Le Planning Familial tient à remercier toutes les personnes qui ont témoigné leur soutien et leur appui à son action tant à titre individuel qu'au nom de leur organisation en signant la pétition lancée le 29 janvier dernier, et celles qui par leurs prises de positions et actions politiques, à quelque niveau que ce soit, ont rendu visibles et publics, les enjeux de société qui sont au cœur de cette mission.

Contacts :

Françoise Laurant, Présidente nationale du Planning Familial : 06 80 73 41 47
Marie-Pierre Martinet, secrétaire générale, 01 48 07 81 00/ 06 70 19 83 48 mfpf@planning-familial.org